

Image not found or type unknown



## Sortie de territoire péruvien pour une mineure péruvienne

Par **tomdouley**, le **12/02/2015** à **17:06**

Bonjour

voilà ma fiancée est péruvienne et vit à Lima avec sa fille de 4 ans. nous voulons qu'elles viennent vivre en France. Mais le père de la petite refuse d'accorder le droit de sortie du Pérou pour sa fille.

Lui est parti vivre à Londres il y a deux ans avec une autre femme. Il a trompé son ex et l'a quitté et abandonné sa fille pour cette femme.

Depuis qu'il sait que je fais partie de la vie de son ex il a décidé de revoir sa fille, après 2 ans. Quels recours sont possibles? Le mariage changera-t-il le statut de la petite et lui permettrait-il de venir en France?

cordialement